

## AVIS

**-2 mai 2025-**

Le Ministère de l'Economie et des Finances a publié, le **2 mai 2025**, les délais moyens de paiement déclarés par les Etablissements et Entreprises Publics concernant **le mois de mars 2025** et ce, au niveau de la rubrique de l'Observatoire des Délais de Paiement sur le portail dudit Ministère.

Cette publication à caractère trimestriel s'inscrit dans le cadre de la démarche progressive adoptée par le Ministère de l'Economie et des Finances depuis la première publication effectuée le 31 octobre 2019.

Ainsi, la moyenne des délais de paiement déclarés par l'ensemble des Etablissements et Entreprises Publics a atteint **33,2 jours au titre du mois de mars 2025**, soit une baisse de **1,2 jour** par rapport à la moyenne enregistrée au titre du mois de **mars 2024**.